

Droit au cœur, par Fabienne Roy-Nansion et Anne-Lise Carlo, Michel Lafon, 2019, 224 p., 20,55 €.

La robe noire, par Françoise Cotta, Fayard, 2019, 340 p., 21,60 €.

« Je leur prête ma voix, je parle d'eux, de leur douleur. Je présente leurs larmes. Je suis un passeur d'hommes, de femmes. Je pense profondément que c'est ce que doit être un avocat. Mais malgré les drames que je porte à la barre quand je plaide en partie civile, comme c'était le cas ici, je m'interdis toujours de prononcer un réquisitoire, parce que ce n'est pas mon rôle, parce qu'avant tout je suis avocate. Beaucoup de mes confrères réclament des condamnations, en agitant les bras. Moi, je n'oublie jamais que ma robe est noire, et pas rouge ».

Deux avocates, deux pénalistes, deux femmes.

Fabienne Roy-Nansion d'abord. Ancien bâtonnier de Boulogne-sur-Mer, parce qu'elle a échoué là, un peu par hasard, à la recherche d'un stage en sortant de la faculté de droit de Lille, où elle partageait les bancs avec Eric Dupont-Moretti et Frank Berton, avec (ou contre) lesquels elle plaide si souvent dans des affaires parfois spectaculaires et parfois moins : Outreau, bien sûr, mais aussi le procès de Fabienne Kabou qui abandonna un soir d'hiver sa petite Adelaïde sur la plage de Berck, choisie presque au hasard, parce que son nom « sonnait mal ».

Fabienne Roy-Nansion défend l'humanité là où elle s'exprime peut-être dans sa plus grande misère. Du camp des ferrailleurs de Terlincthun à la Cité du Chemin vert, en passant par Outreau, c'est le royaume du chômage, de la *sécu*, de l'illettrisme, de la veulerie et de l'inceste. Il faut avoir le cœur bien accroché pour y pratiquer l'aide judiciaire, accepter de mettre les mains dans le cambouis, ne pas avoir peur de les salir. Il faut être capable de sourire à un visage obtus, pour qu'il s'ouvre peu à peu, jusqu'à s'éclairer.

D'elle, Éric Dupont-Moretti, qui préface cet ouvrage, dit « ce qui me touche le plus chez elle, c'est son humanité pleine et entière. À aucun moment, elle ne fait semblant ». Et ce n'est pas une qualité commune.

Un jour elle est appelée par Mychèle, une gamine de neuf ans qui voudrait lui parler des « problèmes de ma mère et de son ex », comme elle l'a calligraphié sur une petite carte. Fascinée par la robe, Mychèle déclare vite que quand elle sera grande, elle sera avocate. « Qu'est ce qui te plaît dans ce métier ? ». « Ton fauteuil à roulettes ! C'est la classe ! ». Comment ne pas l'y installer ? Et déjà la gamine décroche le gros téléphone fixe. « Oui, ici l'avocate, vous avez quoi comme problème ? Je vous écoute ». Elle a déjà compris l'essentiel du métier, nous dit Fabienne ...

J'ai été touché par ce portrait écrit à quatre mains en compagnie de la journaliste Anne-Lise Carlo.

Il m'a fallu plus de temps pour entrer dans l'autoportrait de Françoise Cotta. Avocate à Nice puis, très vite, à Paris, fille d'un ténor déchu, elle aussi en a vu des violeurs et des violées, des parricides et des matricides, tout ce que l'homme a de mauvais. Elle aussi a ce courage de « vivre comme un gitan ... en trimballant son sac de cour d'assises en cour d'assises ». Elle aussi a cette sensibilité particulière qui lui permet de porter sur ses épaules toute la misère du monde.

Elle parle cash, comme on dit. En toute franchise, sans fioriture, sans fausse modestie, sans fausse gêne. Est-ce cela qui m'a mis mal à l'aise, qui m'a longtemps empêché d'entrer en empathie avec elle ? Il est parfois difficile de parler de ses propres succès.

L'écriture est moins fluide aussi. Parfois rocailleuse. Brute.

Mais j'ai eu raison de ne pas m'arrêter à cette première impression. Les derniers chapitres de ce témoignage sont poignants : sa lutte contre le cancer, sans quitter la barre pour ne pas abandonner à cette sinistre bête la moindre parcelle de vie ; les causes qu'elle n'a pas plaidées, dont celle de Fabienne Kabou ; ses engagements, souvent solitaires car elle est rétive à toute affiliation ; sa visite au cimetière de l'Île des Pins, en Nouvelle-Calédonie, où repose Louise Michel, entourées de ses amis communards et des petits cochons sauvages qui sont maintenant les seuls gardiens de ce cimetière trop marin ; ses remords, ses regrets, ses crédos ...

« Défendre, ce n'est pas justifier, encore moins excuser. Je n'ai jamais réclamé l'impunité pour quiconque ... Ce qui m'intéresse est un discours juste et constructif sur la répression, qui fasse avancer les choses dans le prétoire, mais surtout en dehors. La cause ne s'arrête pas au jugement ».

« Quel que soit le degré d'antipathie que l'avocat peut éprouver pour un prévenu, celle-ci s'estompe de fait lorsque débute l'audience. Dans le système judiciaire, la personne se retrouve dans une telle position d'infériorité que l'ordre des priorités se renverse. Je vois ses faiblesses, et ne vois que ça. Je vois cette personne et cela fonde une défense. Le prévenu est tellement démuné, tellement seul, que je suis son dernier recours ... ».

Deux avocates, deux pénalistes, deux femmes. Deux grands avocats.

Patrick Henry